

## **Le Tribunal de Commerce valide la procédure initiée par CYBERGUN pour préparer le futur de VERNEY-CARRON**

13 février 2025

**CYBERGUN annonce que le Tribunal de commerce de Saint-Etienne a accepté la demande d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire de sa filiale VERNEY-CARRON (cf. communiqué de presse du 11 février 2025), afin de préparer le futur de ce fleuron historique de l'industrie armurière française.**

Comme annoncé, après avoir mené à bien la restructuration de la dette bancaire et immobilière de VERNEY-CARRON, CYBERGUN est en discussion avancée avec un acteur majeur de l'armement de petit calibre au niveau mondial en vue d'un adossement de sa filiale. Une des dernières conditions suspensives à lever est la finalisation de la restructuration financière de VERNEY-CARRON via un apurement total par anticipation du passif issu du plan de sauvegarde.

C'est pour atteindre cet objectif que la direction de VERNEY-CARRON a sollicité et obtenu l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire assortie d'une période d'observation de 6 mois. Ce nouveau cadre juridique doit permettre la poursuite de l'activité, la mise en place d'un protocole d'apurement du passif et la finalisation du projet d'adossement avec le futur partenaire industriel.

CYBERGUN tiendra le marché informé des prochaines évolutions de ce dossier dès que possible. Un point de situation est prévu début avril 2025 sous l'égide du Tribunal de commerce.

Recevez gratuitement toute l'information financière de Cybergun par e-mail en vous inscrivant sur : [www.cybergun.com](http://www.cybergun.com)

### **A propos de CYBERGUN :**

Fondé en 1986, CYBERGUN est un expert mondial du tir. Historiquement positionné sur le segment Civil et récréatif (Airsoft, Airgun, etc.), le Groupe a développé, depuis 2014, une division Militaire dédiée à l'entraînement des forces armées et de police. Au cours de l'exercice 2023, CYBERGUN a réalisé un chiffre d'affaires de 43 MEUR.

Qualifié « Entreprise Innovante » par Bpifrance, CYBERGUN est coté sur Euronext Growth à Paris (FR0013204351 – ALCYB) et ses titres sont éligibles aux FCPI, au PEA et au PEA-PME.

### **Contacts :**

ACTUS finance & communication

Relations Investisseurs : Jérôme FABREGUETTES LEIB au +33 1 53 67 36 78

Relations Presse : Anne-Charlotte DUDICOURT au +33 1 53 67 36 32

ATOUT CAPITAL

Listing Sponsor : Rodolphe OSSOLA au +33 1 56 69 61 86

**Avertissement :**

La société CYBERGUN a mis en place (i) un financement sous forme d'ORA-BSA, étant précisé qu'une partie des ORA émises ont été ensuite transférées à une fiducie, laquelle est à présent chargée de leur equitization, et (ii) un financement sous forme d'ORNAN avec la société YA II PN qui, après avoir reçu les actions issues du remboursement de ces instruments, n'a pas vocation à rester actionnaire de la société.

Les actions, résultant du remboursement ou de l'exercice des titres susvisés, sont, en général, cédées dans le marché à très brefs délais, ce qui peut créer une forte pression baissière sur le cours de l'action. Au cas particulier de la fiducie, les actions sont cédées sur le marché selon les modalités fixées dans la convention de fiducie.

Les actionnaires peuvent subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la société, ainsi qu'une forte dilution en raison du grand nombre de titres émis au profit de la fiducie et/ou de la société YA II PN.

Les investisseurs sont invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir (ou de rester investis) dans les titres de la société admise à la négociation qui réalise de telles opérations de financement dilutives particulièrement lorsqu'elles sont réalisées de façon successive. La société rappelle que la présente opération de financement dilutif n'est pas la première qu'elle a mise en place.